



Paris le - 2 MARS 2020

Monsieur le Président de la République,

Les collectivités membres de nos associations sont fortement mobilisées en faveur du développement des entreprises en général, et des établissements industriels en particulier. Les liens que tissent les chefs d'entreprises et les élus locaux sont avant tout humains, mais ils sont également financiers. Les entreprises contribuent à abonder des budgets locaux dont elles bénéficient en retour, à travers par exemple l'amélioration des infrastructures, l'accès aux différents réseaux et services indispensables à toute vie économique ou l'investissement dans le niveau de qualification du bassin d'emploi.

Dans nos échanges quotidiens avec les responsables économiques locaux aussi bien que lors des rencontres multilatérales que nous organisons, la question de la fiscalité locale n'a jamais émergé. Et c'est précisément parce que nous avons constaté un décalage entre les préoccupations actuelles des entreprises dans les territoires et la prégnance des revendications portées au niveau national par certaines fédérations professionnelles que, dans le cadre du dernier Congrès des maires, nous avons pris l'initiative d'une motion commune : « *que cessent les déclarations visant à remettre en question la fiscalité économique locale* ».

Depuis, le gouvernement semble nous avoir entendus. Au Parlement d'abord, lorsque que des amendements visant à amputer la contribution foncière des entreprises (CFE) et/ou la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) étaient défendus, ou, plus récemment, lors de nos vœux à l'occasion desquels Jacqueline Gourault ou Olivier Dussopt se sont exprimés, le Gouvernement a confirmé que seule la suppression de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) était envisagée. De plus, afin d'objectiver les chiffres et de documenter la problématique, la saisine du Conseil d'Analyse Economique (CAE) a été effectuée conjointement par le ministre de l'Economie et des Finances et nos associations. Nous nous en félicitons car il nous semble essentiel de veiller à ne pas écorner la territorialisation de la fiscalité économique locale ni grever le budget de l'État d'une nouvelle charge de compensation.

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Pour autant, des voix continuent de s'exprimer au sein de la haute administration pour laisser penser qu'une remise en question des impôts économiques locaux serait à l'étude. De nouvelles équipes municipales vont très prochainement être élues. Elles seront légitimement en demande de visibilité dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet municipal. C'est pourquoi il nous paraît essentiel qu'au plus haut niveau de l'État, vous puissiez exprimer sans ambiguïté votre volonté de stabilité globale de la fiscalité économique locale.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre préoccupation, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre très haute considération.

François BAROIN



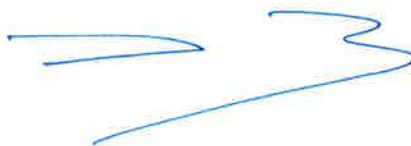
Vanik BERBERIAN



Christophe BOUILLON



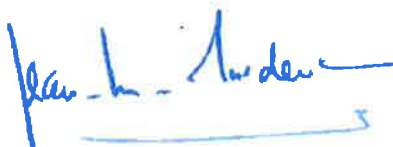
Dominique BUSSEREAU



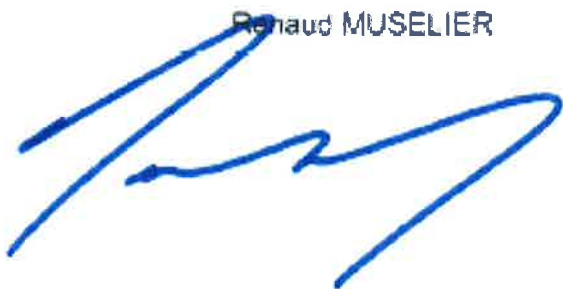
Caroline CAYEUX



Jean-Luc MOUDENC



Renaud MUSELIER



Jean-Luc RIGAUT

